

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

L'an deux mille vingt trois, le onze décembre, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni CHAROLLES, sous la présidence de Monsieur Gérald GORDAT suivant la convocation en date du 5 décembre 2023.

### **DÉLIBÉRATION N° DEL2023\_159 - CENTRES NAUTIQUES INTERCOMMUNAUX TRANSPORT ET ACCÈS DES ÉLÈVES PISCINE - CONVENTION PRISE EN CHARGE PAR LA CCLGC - AUTORISATION DE SIGNATURE**

Dans le cadre de la natation scolaire telle qu'organisée au sein du Grand Charolais, si certaines écoles viennent à la piscine intercommunale à Paray-le-Monial, d'autres écoles fréquentent d'autres piscines.

Ce choix s'explique principalement par des raisons géographiques.

En effet, à l'ouest du Grand Charolais, les communes de Molinet et Coulanges sont plus proches de la piscine de Dompierre-sur-Besbre que de celle de Paray-le-Monial, tandis qu'à l'est, les communes de Saint-Bonnet-de-Joux et du Rousset-Marizy sont davantage proches de la piscine de La Guiche.

Cette organisation permet donc aux écoles concernées de limiter leur temps de transport.

Pour autant, Le Grand Charolais prenant en charge les dépenses liées à la natation scolaire des écoles élémentaires venant à la piscine intercommunale à Paray-le-Monial, il convient donc de conventionner avec les quatre communes précitées pour assurer le remboursement des dépenses liées à la natation scolaire.

Ces dépenses correspondent au transport entre les écoles et les piscines à l'occasion des séances de natation scolaire et aux droits d'entrées dans les piscines

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le bulletin officiel n°9 du 03 mars 2022 du Ministère de l'Éducation Nationale,

Vu l'article D. 312-47-2 du Code de l'éducation,

Considérant l'organisation de la natation scolaire pour les écoles des communes du Grand Charolais,

Considérant l'avis favorable du Bureau exécutif en date du 14 novembre,

Considérant la consultation du Conseil des maires en date du 14 novembre,

**Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand  
Charolais, après en avoir délibéré :**

**A l'unanimité,**

**DÉCIDE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

- **D'approuver les termes des conventions à intervenir avec les communes de Molinet, Coulanges, Saint-Bonnet-de-Joux et du Rousset-Marizy,**
- **D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer les conventions avec les communes concernées,**
- **D'approuver la participation aux frais de transport et de droit d'entrée pour les élèves de la commune de Molinet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023,**
- **D'autoriser le Président, ou son représentant, à réaliser l'ensemble des démarches administratives et financières nécessaires à ce dossier et à signer l'ensemble des documents y afférents.**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

<b>Nombre de conseillers en exercice : 74</b>	<b>Secrétariat de séance assuré par : Myriam PEJOUX</b>
<b>Membres présents à la séance : 51</b>	<b>Votants : 57</b>

### **Délégués Communautaires Présents :**

Gérald GORDAT, Pierre BERTHIER, Gilles PERRETTE, Catherine CLERGUÉ, Louis ACCARY, Thomas MEUNIER, Thierry AUCLAIR, David BÊME, André JARRIER, Jean-Yves BICHET, Annie BOISSARD, Gérard BODET, Jean-Marc JACOB, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Jacky COMTE, Roland GOYARD, André COTTIN, Anne-Thérèse BLANCHARD, Anne DEGRANGE, Thierry DESJOURS, Laurent MANSON, Jean ETAIX, Paul DUMONTET, Bernard BERNIGAUD, Roger DURAND, Marie-Agnès FORGEAT, Cédric FRADET, Julien GAGLIARDI, Nicole GEORGES, Fabrice CHARLES, Aurore PERRIER, Edith TERRIER, Bérénice PORTIER, Emmanuel REY, Annie-France MONDELIN, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Béatrice LECONTE, Bernard MAILLET, Myriam PEJOUX, Bernard PLET, Marie-France MAUNY, Patrick PAGÈS, Marc DEROO, Patrice MAILLY, Jean-Claude MICHEL, Jean-Louis PETIT, Daniel THERVILLE

### **Délégués ayant donné pouvoir :**

André ACCARY à Gilles PERRETTE, Christian LAROCHE à Paul DUMONTET, Guillaume CHAUVEAU à Julien GAGLIARDI, Jean-Bernard DESCHAMPS à Gérald GORDAT, Lolita RODRIGUEZ à David BÊME, Nathalie LELIEVRE à Nicolas LORTON

### **Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :**

Magali DUCROISET, Céline BIJON, Nathalie COQUELIN, Régis GAUTHERON, Fabien GENET, Stéphane JOURNET, Gérard LALLEMENT, Martine DESPLANS, Daniel MELIN, Dominique NUGUE, Pascal RAMEAU, Jean-Baptiste LEFORT, Aurelie MANTOUE, Jean-Marc NESME, Michel TRAVELY, André RIBOULIN, Richard PERRIER

Ont signé au registre les membres présents  
Fait et délibéré en séance, le 11 décembre 2023  
Pour extrait conforme

**Gérald GORDAT**  
**Président du Grand Charolais**